



Communiqué de presse

Rennes, le 30 novembre 2018

Soutien à l'innovation des filières bretonnes : l'État et la Région Bretagne annoncent les lauréats du premier appel à projets INNO Avenir Filières via Bpifrance et lancent la deuxième édition

Dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA3), l'État et la Région Bretagne se mobilisent pour financer les projets d'innovation des PME bretonnes. Pour être compétitif sur des marchés de plus en plus concurrentiels, l'innovation est un enjeu majeur, non seulement à l'échelle de l'entreprise mais également des filières, dans un cadre collectif. C'est tout l'enjeu du dispositif INNO AVENIR FILIÈRES, lancé en 2017 et dont la gestion a été confiée à Bpifrance. Doté d'une enveloppe de 3,6 millions d'euros sur la période 2018-2020, ce dispositif dédié au financement d'investissement et de R&D vient compléter la palette d'outils de soutien à l'innovation à disposition des entreprises bretonnes. Il illustre l'ambition partagée par l'État et la Région Bretagne de contribuer au développement de l'industrie bretonne.

1,3 M€ d'aides pour les deux lauréats du premier appel à projet INNO Avenir Filières : IRMA et Malterie de Bretagne

A l'issue du premier appel à projets lancé en décembre 2017 et d'une phase d'instruction menée par Bpifrance, l'État et la Région ont sélectionné, parmi les sept candidatures reçues, les projets de l'IRMA à Ploemeur (56) et de la Malterie de Bretagne à Scaër (29). Deux projets industriels et collectifs ayant vocation à avoir leur propre modèle économique au-delà du soutien apporté.

Projet de l'IRMA à PLOEMEUR (56) : un projet de structure de production robotisée de pièces industrielles pour les filières nautisme, automobile, aéronautique et énergies marines

Porté par l'Institut Régional des Matériaux Avancés (IRMA), qui regroupe des industriels du composite, et l'Université de Bretagne Sud, qui dispose déjà d'un plateau technique dédié aux matériaux innovants (ComposiTIC), le projet a pour objectif de mettre à disposition des acteurs des filières nautisme, automobile, aéronautique et des énergies marines une structure de production robotisée de pièces industrielles (pré-séries, prototypes...). L'investissement principal consiste en l'acquisition de différentes solutions robotisées de

dépose de matériaux thermoplastiques complémentaires, capables de réaliser des pré-séries de pièces composites de grande dimension.

Le projet de près d'1,5 M€ de coût total, bénéficie d'un financement de 700 000 €, également réparti entre subvention et avance remboursable.

Projet de la Malterie de Bretagne à SCAER (29) : un projet d'outil industriel partagé pour la filière brassicole

Porté par la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Malterie de Bretagne, qui envisage de s'implanter à Scaër dans le Finistère (29), le projet vise à développer un processus de fabrication de malt et à créer un outil industriel adapté et partagé, permettant une maîtrise complète et locale du cycle de production de la bière et du whisky bretons, dans des volumes correspondant aux besoins de tous les sociétaires de la coopérative. Objectif global : mettre en œuvre une stratégie profitable à tous les acteurs de la filière brassicole, agriculteurs et brasseurs, génératrice d'innovations valorisant les ressources et les compétences régionales. Le développement durable et la gouvernance partagée font par ailleurs partie des fondamentaux du projet de la Malterie de Bretagne.

Le projet d'un montant de plus d'1,2 M€ bénéficie d'un financement de 604 000 €, réparti à part égales entre subvention et avance remboursable.

Appel à projets INNO Avenir Filières #2 : candidatures jusqu'au 1^{er} février 2019

Devant le succès de la première édition et convaincus que l'outil correspond aux besoins spécifiques des filières, l'État et la Région Bretagne publient, ce jour, le deuxième appel à projets INNO Avenir Filières. Les candidats ont jusqu'au 1^{er} février 2019 pour bâtir et déposer leur dossier.

Opéré par Bpifrance, cet appel à projets s'adresse aux initiatives visant à apporter un avantage déterminant à l'une des filières de la *Glaz économie*¹, à travers par exemple, la création d'unités industrielles partagées, la mutualisation de moyens techniques liés à l'innovation ou la mise en place d'outils collaboratifs dans les domaines de la logistique, des RH, du design, du marketing, de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle...

D'un coût éligible supérieur à 1 million d'euros, les projets déposés pourront être accompagnés jusqu'à 50 % du montant retenu, en subvention et en avance remboursable.

Les dossiers seront sélectionnés au regard de plusieurs critères :

- ✓ Inscription dans les domaines d'innovation et les filières stratégiques de la Région Bretagne
- ✓ Soutien apporté à la pérennité et au développement du tissu industriel (notamment renforcement de la compétitivité de PME et ETI des filières) ;
- ✓ Impact en termes d'activité économique et d'emploi dans un horizon de 5 à 10 ans ;
- ✓ Impacts écologiques et énergétiques et contribution à la transition écologique et énergétique

¹ Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation porté par le Conseil régional de Bretagne, articulé autour de 6 filières socles (l'alimentaire, le secteur naval-nautisme, le tourisme, le numérique, l'automobile, la défense) et de 5 filières à fort potentiel (les biotechnologies, les énergies marines renouvelables, le bâtiment / éco-construction / éco-rénovation, les éco-activités, la santé).

- ✓ Capacité de développement des avantages concurrentiels des secteurs industriels dans la concurrence mondiale et/ou de développement et industrialisation de nouveaux produits ou services à fort contenu innovant et valeur ajoutée ;
- ✓ Pertinence des objectifs commerciaux (marchés ou segments de marchés visés, produits et services envisagés, parts de marchés et volumes espérés, etc.).

Afin de faciliter les démarches et l'accès aux informations relatives à l'appel à projets, un site dédié a été mis en place :

<http://inno-avenir.bretagne.bzh/>

Il donne accès aux cahiers des charges et permet aux porteurs de projets de déposer leur dossier de candidature en ligne.

Contacts presse

Préfecture de la région Bretagne :

Bénédicte Villeroy de Galhau – benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr – Tél. 02 99 02 11 80 – 06 74 44 76 11

Région Bretagne :

Rose-Marie Louis – rose-marie.louis@bretagne.bzh – Tel :

Bpifrance :

Laure Schlagdenhauffen - laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – Tél : 01 41 79 85 38